



Symposium sur La cardiologie du praticien

13 octobre 2017, 8h à 12h

Programme

8h00 Accueil et inscriptions

8h30 Anti-plaquettaires et anti-coagulants : Les associer ou non ? Pourquoi et comment

Conférencier : Dr Jean C. Grégoire, cardiologue ICM

- Identifier les situations cliniques qui requièrent une association des anti-plaquettaires et des anti-coagulants
- Déterminer les modalités d'association et leur durée en fonction des indications
- Être en mesure de transférer les patients d'un agent à l'autre en fonction de leurs caractéristiques spécifiques

9h30 Le rôle actif du médecin de famille en présence d'insuffisance cardiaque

Conférencier : Dr Normand Racine, cardiologue ICM

- Identifier les patients avec insuffisance cardiaque et les classer en fonction de leur condition clinique
- Interpréter le bilan d'investigation et assurer le suivi clinique de ces patients
- Appliquer le traitement approprié en fonction des lignes directrices de la société canadienne de cardiologie

10h30 : Pause

11h00 Quoi faire en présence d'une maladie valvulaire suspectée ?

Conférencier : Dr Arsène Basmadjian, cardiologue ICM

- Identifier les patients souffrant de condition valvulaire et leurs caractéristiques cliniques
- Discuter de l'investigation appropriée et son interprétation
- Appliquer les principes thérapeutiques en présence de pathologies valvulaires fréquentes

12h00 ÉVALUATION ET FIN DE LA JOURNÉE

Cette activité de formation s'adresse aux :

- Médecins de famille
- Résidents
- Infirmiers/infirmières
- Autres professionnels de la santé

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de ce colloque, le participant sera en mesure de :

- Utiliser judicieusement les anti-plaquettaires et anti-coagulants dans différentes conditions cliniques
- Jouer un rôle actif dans l'évaluation et le traitement des patients avec insuffisance cardiaque
- Procéder à l'évaluation et au suivi des pathologies valvulaires les plus fréquentes

Direction scientifique et DPC

Dr. Jean C. Grégoire
Dr. Carl Fournier

INSCRIPTION

www.dpcmed.umontreal.ca

Direction scientifique

- > **Carl Fournier, MD**
Médecin de famille, Comité de planification DPC
- > **Jean C. Grégoire, MD**
Cardiologue à l'Institut de cardiologie de Montréal
- > **Peter Guerra, MD**
Chef de département de Médecine à l'ICM

Date : Vendredi 14 octobre 2017, 8h à 12h

**Lieu : Institut de cardiologie de Montréal
5000, rue Bélanger Est (Qc) H1T 1C8**

Salle : Auditorium Jean-Parisien, 1^{er} Étage

Frais d'inscription

(Pauses-santé, accès aux présentations sur Slide Share, taxes incluses)
Inscrivez-vous avant le 18 août 2017 et bénéficiez du tarif spécial

	Avant le 18 août	Après le 18 août
Médecins	95 \$	115 \$
Résidents et autres professionnels	60 \$	70 \$

Places limitées

POUR NOUS JOINDRE

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

Faculté de médecine, Université de Montréal

Adresse postale :

C.P. 6128, Succursale Centre-ville, bureau Y-201
Montréal (Québec) H3C 3J7

Courriel : info-dpcmed@umontreal.ca

Téléphone : (514) 343-6367

Télécopieur : (514) 343-6913

Site web : www.dpcmed.umontreal.ca

Ce programme bénéficie d'une subvention à visée éducative de :

- AstraZeneca
- Bayer HealthCare
- Boehringer Ingelheim
- Bristol Myers Squibb
- Merck



Des changements à la programmation peuvent survenir. Veuillez consulter notre site web pour les mises à jour.

AGRÉMENT ET CRÉDITS D'ÉTUDES

La Direction du développement professionnel continu de la faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement agréée par l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) et par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

La Direction du DPC de la Faculté de médecine l'Université de Montréal, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Ce programme d'apprentissage en groupe répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada et la Direction du DPC de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal lui accorde jusqu'à 3 crédit(s) Mainpro+.

La présente activité, approuvée par la Direction du DPC de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, constitue une activité de formation collective agréée au titre de la Section 1, conformément au programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada pour un maximum de 3 heure(s).

Pour tout autre professionnel participant, ce programme donne une attestation de participation de 3 heures.

Les participants doivent réclamer à leur ordre professionnel respectif un nombre d'heures conforme à leur participation.